Présentation du premier Livre Blanc Procos

Responsabilité Sociétale et Environnementale du commerce spécialisé

Début 9h00

31 mars 2022

PROCOS

Livre Blanc Procos
Responsabilité Sociétale et Environnementale du commerce spécialisé

Intervenants

Emmanuel LE ROCH
Délégué général

PROCOS

Sandrine MIGNAUX
Directrice France

RITUALS

Catherine SAIRE
Associée
Risk Advisory

Deloitte.

Géraldine OLIVIER
Directrice de la RSE

FNAC DARTY

Caroline BOTTIN
CSR manager / responsable RSE

KIABI|HUMAN

Geoffroy LIBAUDIERE
Co-Directeur de marque

éram

Objectifs et enjeux du Livre Blanc RSE

Emmanuel LE ROCH
Délégué général

PROCOS

Sandrine MIGNAUX
Directrice France

RITUALS

LE COMMERCE,
UNE PLACE CENTRALE DANS LA SOCIÉTÉ

- **Porteur du dynamisme des villes et pourvoyeur d'emploi local**
- Soutien de **l'activité** économique de la filière
- La volonté de réduire **l'empreinte** environnementale
- Des actions pour contribuer au bien-être des salariés, de la société, des sous-traitants

La volonté des commerçants

- Répondre aux attentes des consommateurs,
- **s'intégrer** en tant **qu'acteur** responsable de la société et de l'économie locale
- contribuer à réduire **l'impact** environnemental des activités humaines.

466 800 commerces de détail

1,7 millions d'emplois

500 milliards € CA

Livre Blanc RSE

Objectifs

- faire connaître les actions menées par les enseignes,
- sensibiliser aux enjeux de la mise en place d'une politique RSE pour les retailers,
- mettre en avant les contraintes inhérentes au déploiement de ces politiques,
- faire des propositions opérationnelles **d'accompagnement** de la transformation RSE du retail et prendre la parole auprès des élus et gouvernants.

Le commerce spécialisé se veut acteur positif des transformations sociétales. Sa capacité d'innovation, son rôle au niveau de l'emploi local, sa relation avec les territoires en font une véritable chance pour la France.

Une volonté partagée d'aller plus loin, plus vite et l'ambition de réussir

MÉTHODOLOGIE

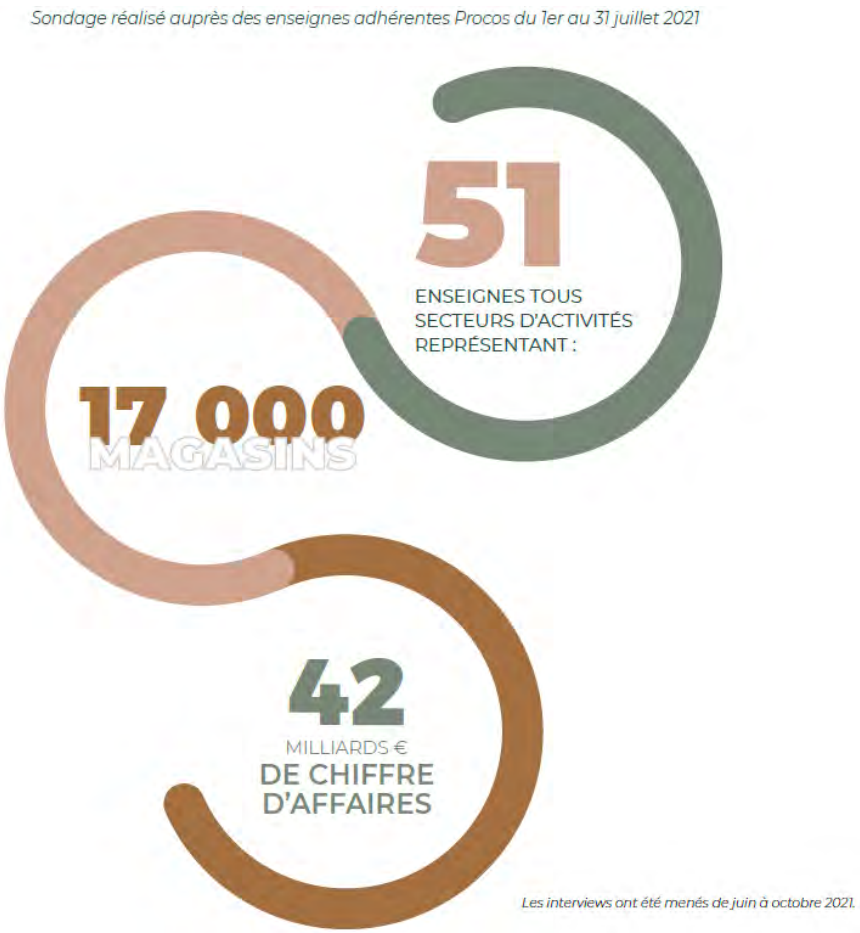

27 enjeux et actions issues d'un sondage réalisé auprès de

- 51 enseignes
- 13 témoignages de dirigeants d'enseignes et direction RSE

Les partenariats

Deloitte.

LE COLLECTIF GÉNÉRATION RESPONSABLE
RETAIL & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un engagement fort des enseignes dans les différents volets de la politique RSE

Plus de **90%** des enseignes ont mis en place des actions environnementales et sociales.

VOTRE ENSEIGNE A-T-ELLE MIS EN PLACE DES ACTIONS ENGAGÉES DANS LE DOMAINE ?

Oui Non

Sondage réalisé auprès des enseignes adhérents Procos de juin à octobre 2021 – 51 enseignes tous secteurs d'activités, 17 000 magasins, 42 milliards de chiffre d'affaires.

L'ENVIRONNEMENT : LES ACTIONS CONCRÈTES

68% des enseignes interrogées **contrôlent l'origine des produits.**

Elles sont **64%** à avoir mis en place **des processes pour assurer des achats responsables.**

86% des enseignes interrogées mènent des actions visant à réduire, supprimer ou recycler les déchets.

Le développement des labellisations fait partie des démarches.

SUR LES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES,
QUEL EST VOTRE DEGRÉ D'AVANCEMENT DANS LA MISE EN PLACE
OU LE SUIVI DE LA POLITIQUE RSE AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

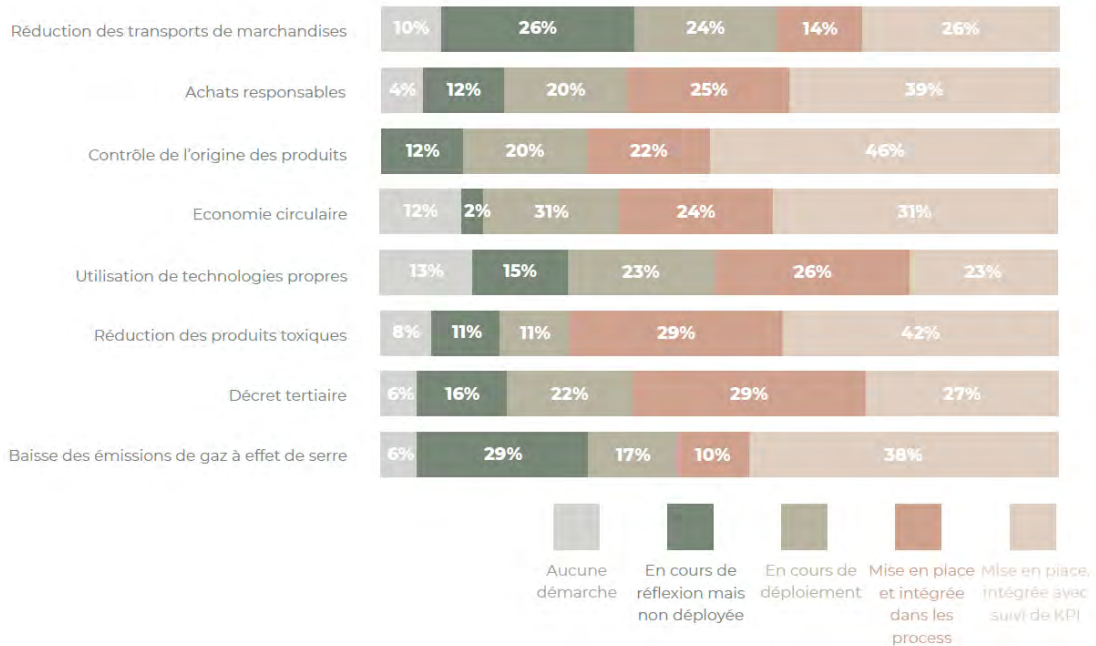

L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DES ENSEIGNES : AU QUOTIDIEN AU **CŒUR** DE LA VIE DES CITOYENS

De nombreuses actions suivies et mesurées mises en place par une grande majorité d'enseignes :

86% d'entre elles pour la formation,

81% en faveur de la mixité et de l'amélioration des conditions de travail.

63% des enseignes déclarent avoir un ancrage territorial.

70% des enseignes interrogées ont un engagement associatif fort. La variété des actions est à l'image de la diversité des enseignes et de leur activité.

L'ENGAGEMENT DE GOUVERNANCE DES ENSEIGNES

69% des enseignes interrogées se préoccupent des sujets de gouvernance. Moins prioritaires que les autres thématiques RSE, toutes les enseignes s'emploient à développer des relations de proximité et de confiance avec les parties prenantes en amont ou en aval de la vente.

SUR LA THÉMATIQUE DE LA GOUVERNANCE, QUEL EST VOTRE DEGRÉ D'AVANCEMENT DANS LA MISE EN PLACE OU LE SUIVI DE LA POLITIQUE RSE AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

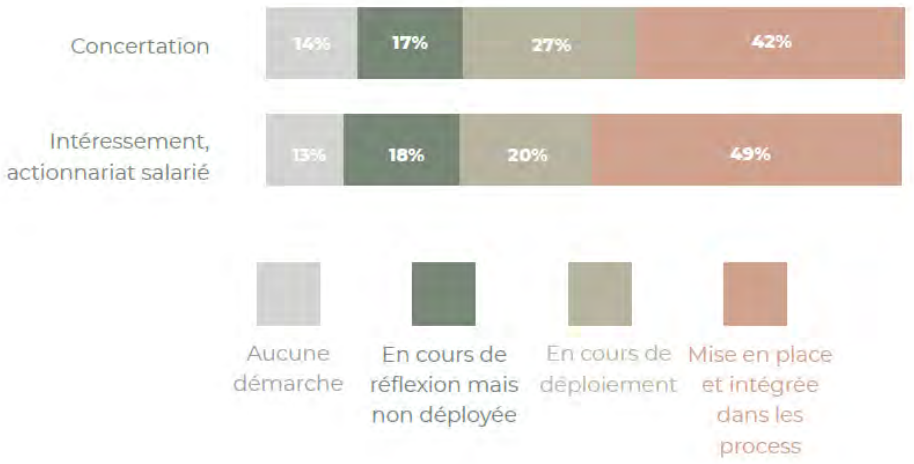

27 ENJEUX ET ACTIONS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DU COMMERCE SPÉCIALISÉ

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :
VERTUEUX POUR LA PLANÈTE, BÉNÉFIQUE POUR L'ENTREPRISE

Clarification des lois & règlements

- **Guichet unique**
  Règlements, lois, aides
- **Stabiliser le cadre réglementaire et législatif**
- **Approche pragmatique**
  ex : affichage
- **Etudes publiques**
  Comparatifs et mesures partagés

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :
VERTUEUX POUR LA PLANÈTE, BÉNÉFIQUE POUR L'ENTREPRISE

Accompagnement fiscal & financier

Bilan carbone
Crédit d'impôt & subvention

Décret tertiaire
Subventions à l'investissement

Transformation **de l'offre et** des transports
Aides fiscales

Hub urbains

Bornes électriques au pied des commerces
Subventions

Inciter à mieux produire & consommer

Réparation
TVA Réduite et baisse de taxe sur la réparation

Emballages durables
Allègements de charges et taxes

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :
LE DÉCHET LE MOINS POLLUANT EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS

Gestion des déchets en centres commerciaux
Optimisation & Collaboration

Traiter et recycler plus, plus vite et mieux

Retraitement des produits
Soutien aux prestataires pour la collecte

Filières de recyclage
Accompagnement et subventions tout secteur

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :
TRAÇABILITÉ ET CONTRÔLE ET RAPPROCHEMENT DE LA PRODUCTION

Harmoniser les normes et standards écoresponsables

Mutualiser & communiquer les mesures de contrôle et traçabilité, moderniser les équipements

Plateforme Analyse du Cycle de Vie
Économie temps et argent

Sourcing
Aide à **l'investissement**
Contrôle fournisseurs et traçabilité produits

ENJEUX SOCIAUX : FORMER POUR MIEUX RECRUTER

Attirer les talents
Former
Recruter

Relancer les formations pré et post bac
(ex : textile)

Communiquer sur les métiers du commerce
(favoriser le recrutement)

Prolonger de 2 ans les aides apprentissage et alternance

Experts R&D
Aides de l'Etat pour l'accompagnement

Lutter contre la perte de compétence
dans les métiers techniques

Développer et subventionner des formations dans de nouvelles filières

Conversion des personnels
Aides publiques en faveur d'accords entre entreprises

Pénurie de main d'œuvre qualifiée pour la réparation

Accompagnement à la relocalisation de savoir-faire
(ex :Textile)

ENJEUX SOCIAUX :
INCITER À LA SOLIDARITÉ

Ancrage territorial
Participation à la vie associative locale

Inciter à la solidarité

Dons
Elargir l'application de la réglementation à toutes les entreprises

ILS TÉMOIGNENT DE LEUR EXPÉRIENCE ET ATTENTES

COURIR

Thomas BURETTE,
Directeur RSE, Immobilier et Expansion international, Travaux et Frais Généraux

GROUPE ERAM

Hubert Aubry,
Directeur de la stratégie Groupe

Etam

Laurent MILCHIOR,
Co-gérant Groupe

FNAC DARTY

Géraldine OLIVIER,
Directrice de la RSE

Jeff de Bruges

Philippe JAMBON,
Président Fondateur

KERIA LUMIERE LAURIE

Sébastien HOURS,
Président du Directoire

KIABI la mode à petits prix

Caroline BOTTIN,
Responsable RSE

MICROMANIA ZING

Matthieu DUQUESNOY,
Directeur Immobilier et Travaux

MONOPRIX

Karine VIEL,
Directrice Développement durable - Fondation Monoprix

Nihel MOULOUA
Directrice Générale opérations

PYLONES créateur de sourires

Thomas BUCAILLE,
Directeur RH et RSE

PETIT BATEAU

Romain TOULEMONDE,
Directeur Général

SALAD&CO

Sandrine MIGNAUX,
Directrice France

RITUALS

COURIR

Label
« Enseigne Responsable »

Etam

96% des usines de fabrication auditées

MONOPRIX

Label
Top Employer

Jeff de Bruges

Emballages carton et papier 100% recyclables

GROUPE ERAM

-47% d'énergie consommée entre 2013 et 2019

RITUALS

Certification B Corp ™

KERIA LUMIERE LAURIE

45 critères **d'engagement** dans le tableau de bord extra-financier

FNAC DARTY

Score de durabilité
Objectif :
Passage de 100 à 135 en 2025

Loi Climat et Résilience

Catherine SAIRE
Associée Risk Advisory

Deloitte.

Deloitte.

La loi « Climat et Résilience »

31 mars 2022

© 2022 Deloitte SAS – Document confidentiel

Sommaire

1 CONTEXTE DE LA LOI “CLIMAT ET RÉSILIENCE”

2 LES THÉMATIQUES COUVERTES PAR LA LOI

3 DÉTAILS DES PRINCIPALES MESURES PAR THÉMATIQUE

4 RÉACTIONS DES PARTIES PRENANTES

5 RISQUES OU OPPORTUNITES ?

© 2022 Deloitte SAS – Document confidentiel

1 CONTEXTE DE LA LOI “CLIMAT ET RÉSILIENCE”

- La loi « Climat et Résilience » fait suite à la Convention Citoyenne pour le Climat qui a vu 150 citoyens se réunir en vue de définir une série de mesures permettant d’atteindre une **baisse d’au moins 40% des émissions de GES de la France d’ici 2030 et par rapport à 1990**, dans un esprit de justice sociale.
- Cette démarche, débutée en octobre 2019, a permis d’aboutir en juin 2020 à 149 propositions de loi par la Convention Citoyenne pour le Climat. Ces mesures ont ainsi inspiré le projet de loi initial du gouvernement, largement revu suite à son passage devant l’Assemblée, le Sénat puis le Conseil constitutionnel. Le 22 août 2021, c’est donc une **loi « Climat et Résilience » assez éloignée des propositions initiales de la CCC qui a été promulguée**.
- Cette loi vient en complément des mesures budgétaires mises en œuvre dans le cadre du plan France Relance, et dans le cadre de la loi de finances pour 2021 pour la transition écologique et les mesures sur la justice environnementale dans la loi du 24 décembre 2020. Elle vient également aux côté des mesures actées par le conseil de défense écologique en juillet 2020.

Les étapes de modification et validation de la loi

10 février 2021
Présentation de la loi au Conseil des ministres par Barbara Pompili, Ministre de la transition écologique, et dépôt au parlement.

04 mai 2021
Adoption du projet de loi, en première lecture et avec modifications, par l’Assemblée Nationale

29 juin 2021
Adoption du projet de loi, en première lecture et avec modifications, par le Sénat

13 juillet 2021
Réunion et accord de la commission mixte paritaire sur un texte de compromis

20 juillet 2021
Examen et adoption du texte de compromis par l’Assemblée et le Sénat

13 août 2021
Décision de non-conformité partielle par le Conseil constitutionnel, saisis par 60 députés le 27 juillet, censurant 14 articles

22 août 2021
Promulgation de la loi et publication au Journal officiel le 24 août 2021

© 2022 Deloitte – Document Confidentiel

2 LES THÉMATIQUES COUVERTES PAR LA LOI

Cette loi « Climat et Résilience » comporte pas moins de 300 articles et couvre les **cinq grandes thématiques** suivantes :

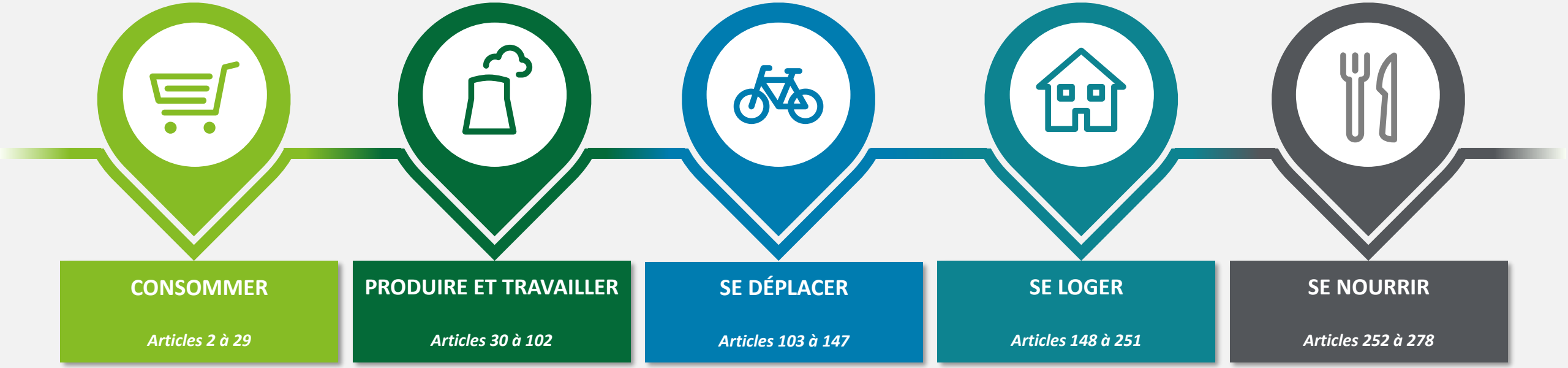

- Au-travers de ces cinq thématiques, cette loi cherche à inscrire la transition écologique dans la vie des français, en mettant en œuvre des mesures contraignantes pour les uns et des incitations pour les autres afin **d'accélérer le changement et de lutter contre le réchauffement climatique**.

- Cette loi durcit également considérablement les sanctions pénales en cas d'atteinte à l'environnement en créant un **délit de mise en danger de l'environnement**. En revanche, le volet constitutionnel, afin de graver par référendum le climat dans la Loi fondamentale, a lui été abandonné faute d'accord entre les deux chambres.

© 2022 Deloitte – Document Confidentiel

I. Informer, former et sensibiliser

Affichage de l'impact environnemental des biens et services

Développement d'une étiquette environnementale sur les produits de consommation et services pour informer les consommateurs de leur impact : phase d'expérimentation pouvant aller jusqu'à 5 ans puis uniformisation et obligation, prioritairement pour les vêtements, à la suite de l'évaluation de cette expérimentation.

Inscription de l'éducation à l'environnement et au développement durable au code de l'éducation

II. Encadrer et réguler la publicité

Interdiction de la publicité en faveur des énergies fossiles et des produits polluants

A partir de 2022, la publicité relative aux énergies fossiles et aux carburants dont le contenu renouvelable est inférieur à 50% est interdite. La publicité concernant les voitures neuves les plus polluantes (>95 gCO_2/km norme NEDC) est interdite à partir de 2028.

Inscription obligatoire de l'impact climatique environnemental des biens et services dans les publicités

A partir de 2022, les premiers affichages obligatoires concerneront les publicités de voitures et d'électroménager. D'autres affichages obligatoires suivront dans les années suivantes.

Limitation des incitations non-choisies à la consommation

Mise en place d'un dispositif « Oui pub » dans les collectivités de sorte à ce que seules les personnes ayant cette étiquette sur leur boîte aux lettres reçoivent les publicités papier.

III. Accélérer le développement de la vente en vrac et de la consigne du verre

Réservation d'une partie de la surface de vente des commerces à la vente en vrac

D'ici 2030, 20% de la surface de vente des commerces de plus de 400 m² à la vente en vrac.

Faciliter la vente à emporter dans des contenants réutilisables ou recyclables

A partir de 2025, les services de restauration collective proposant des services de vente à emporter seront tenus de proposer au consommateur d'être servi dans un contenant réutilisable ou recyclable.

Institution d'un observatoire du réemploi et de la réutilisation

Lancement d'un dispositif de consigne pour réemploi des emballages en verre

© 2022 Deloitte – Document Confidentiel

DÉTAILS DES PRINCIPALES MESURES PAR THÉMATIQUE

I. Verdir l'économie

- **Alignement de la stratégie nationale de la recherche sur la SNBC et la stratégie nationale pour la biodiversité**
- **Obligation de prise en compte des critères écologiques pour les marchés et commandes publics**
- **Développement des filières de réparation, de recyclage et de gestion des déchets**

  Mise à disposition de pièces détachées pour les outils de bricolage et de jardinage motorisés, de bicyclettes et d'engins de déplacement personnel 5 ans après la mise sur le marché de la dernière unité du modèle concerné.

II. Adapter l'emploi à la transition écologique

- **Opportunité pour les salariés de s'exprimer sur la stratégie environnementale de leur entreprise**

  En intégrant la transition écologique dans les attributions des Conseil sociaux et économiques des entreprises (CSE), des opérateurs de compétences (OPCO) et des comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP).

III. Protéger les écosystèmes et la diversité biologique

- **Modification du code minier**

  Afin de protéger les écosystèmes, notamment mise en place de garanties financières pour surveiller les sites et assurer leur sécurité, et remettre en état les écosystèmes en cas d'accident majeur.
- **Paiements pour services environnementaux**

  Dans les 12 prochains mois, remise d'un rapport évaluant les modalités de financement des paiements pour services environnementaux et leur impact potentiel sur la préservation des écosystèmes forestiers en particulier pour le stockage du carbone.
- **Obligations pour les constructeurs de machines à laver pour éviter la dispersion des microfibres de plastique**

IV. Favoriser les énergies renouvelables

- **Déclinaison de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie en objectifs régionaux**
- **Développement des communautés citoyennes d'énergies renouvelables**
- **Obligation d'installer des panneaux solaires et des toitures végétalisées sur les surfaces commerciales (> 500 m²), les bureaux (> 1000 m²) et les parkings (> 500 m²)**
- **Soutien aux filières hydroélectricité, biogaz et hydrogène**
- **Obligation de l'Etat de tenir compte des objectifs de sécurité en approvisionnement et de réduction des GES lorsqu'il décide de fermer un réacteur nucléaire**

© 2022 Deloitte – Document Confidentiel

I. Promouvoir les alternatives à l'usage individuel de la voiture et la transition vers un parc de véhicules plus respectueux de l'environnement

Réduction des émissions de la flotte de véhicules

Interdiction à la vente des voitures neuves les plus polluantes (émettant plus de 95 gCO_2/km NEDC) en 2030 et des poids lourds, autobus et autocars neufs les plus polluants en 2040.

Création de zones à faibles émissions d'ici à 2025 dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants

Création de 33 zones où les voitures les plus anciennes seront interdites. Aussi, dans les 10 métropoles dépassant régulièrement des valeurs limites de qualité de l'air, des interdictions de circulation pour les véhicules Crit'air 5 en 2023, Crit'air 4 en 2024 et Crit'Air 3 en 2025 seront prévues. Mise en place expérimentale en 2023 d'un prêt à taux zéro pour l'achat d'un véhicule propre dans les ZFE.

Développement d'infrastructures pour les mobilités alternatives

Création de voies réservées au covoiturage, incitations pour le développement de pistes cyclables ou d'aires de stationnement.

Possibilité pour les régions de créer une écotaxe routière à partir de 2024 (ordonnance prévue à ce sujet)

Augmentation des objectifs de renouvellement et de verdissement de la flotte de véhicules publics (collectivités territoriales et entreprises nationales) et privés (entreprises comprenant plus de 100 véhicules)

Elargissement de la prime à la conversion aux vélos électriques

Augmentation du forfait mobilité durable à 600€ (cumulable avec le remboursement des transports dans la limite de 600€)

Prise en charge facultative par l'employeur des frais de transport de « mobilité douce » (vélo, covoiturage, mobilité partagée, etc.).

II. Améliorer le transport routier de marchandises et réduire ses émissions

Obligation pour les régions de proposer des tarifs attractifs sur les trains régionaux

Développement du fret ferroviaire et fluvial

La France se fixe pour objectif de tendre vers le doublement de la part modale du fret ferroviaire et l'augmentation de moitié du trafic fluvial dans le transport intérieur de marchandises d'ici 2030, en mobilisant l'ensemble des acteurs publics et privés concernés.

III. Limiter les émissions du transport aérien et favoriser l'intermodalité entre le train et l'avion

Interdiction des vols intérieurs pour les trajets ayant une alternative ferroviaire de moins de 2h30

Compensation carbone obligatoire des vols intérieurs par les compagnies

Les compagnies aériennes compenseront 50% de leurs émissions en 2022, 70% en 2023 et 100% en 2024.

© 2022 Deloitte – Document Confidentiel

I. Rénover les bâtiments	**Eradication des passoires thermiques** Dès 2023, les propriétaires de passoires thermiques (logements classés G) devront réaliser des travaux de rénovation énergétique s'ils veulent augmenter le loyer de leur location. Dès 2025, ces logements seront interdits à la location, et dès 2028 ce sera le cas pour les logements classés F. A partir de 2034, les logements classés E subiront les mêmes règles. Le locataire pourra exiger de son propriétaire qu'il effectue des travaux et plusieurs mécanismes d'information, d'incitation et de contrôle renforceront ce droit. Lors de la vente de logements classés D à G en monopropriété, un audit énergétique comportant des propositions de travaux devra être réalisé. Ceci s'appliquera dès 2022 pour les classes F et G, en 2025 pour la classe E et en 2034 pour la classe D. Les syndics des immeubles en copropriété devront adopter un plan pluriannuel de travaux dédié à la rénovation énergétique. Tous les ménages auront accès à un mécanisme de financement pour régler le reste à charge via des prêts garantis par l'Etat. **Création d'un réseau national d'accompagnateurs *rénov'* et d'un carnet d'information du logement**
II. Diminuer la consommation d'énergie	**Interdiction de l'utilisation dans le domaine public de systèmes de chauffage ou de climatisation consommant de l'énergie et fonctionnant en extérieur**
III. Lutter contre l'artificialisation des sols en adaptant les règles d'urbanisme	**Encadrement de la bétonisation des terres** Le rythme d'artificialisation des terres devra être divisé par deux d'ici 2030 et le zéro artificialisation nette devra être atteint d'ici 2050. Cet objectif sera décliné dans les territoires, et un principe d'interdiction de création de nouveaux centres commerciaux qui entraineraient une artificialisation des sols sera mis en place.
IV. Lutter contre l'artificialisation des sols pour la protection des écosystèmes	**Sanctuarisation des zones naturelles protégées et sensibles** Une stratégie nationale des aires protégées sera construite afin de couvrir, sur terre et en mer, au moins 30 % de l'ensemble du territoire national et des espaces maritimes sous souveraineté ou juridiction française. Ceci vise également la mise sous protection forte d'au moins 10 % de l'ensemble du territoire national et des espaces maritimes sous souveraineté ou juridiction française.
V. Adapter les territoires aux effets du dérèglement climatique	**Adaptation au recul du trait de côte** Des mesures permettant aux collectivités de s'adapter à cet effet du dérèglement climatique seront prises par ordonnance.

© 2022 Deloitte – Document Confidentiel

I. Soutenir une alimentation saine et durable pour tous et peu émettrice de gaz à effet de serre

Promotion des menus végétariens dans la restauration collective

Dès la rentrée 2021, les cantines scolaires publiques et privées devront proposer a minima un menu végétarien hebdomadaire.

Les collectivités territoriales volontaires pourront expérimenter le choix d'un menu végétarien quotidien dans les services de restauration collective dont elles ont la charge.

A partir de 2023, dès lors qu'ils offrent un choix de menus multiples, les services de restauration collective de l'Etat, de ses établissements publics et des entreprises publiques nationales seront tenus de proposer un repas végétarien quotidien.

Inscription de modules sur la diversification des sources de protéines dans les formations de cuisine en 2023

II. Développer l'agroécologie

Rédaction d'une trajectoire de réduction des émissions dues aux engrais azotés

Mise en place d'un objectif de réduction de 13% des émissions d'ammoniac en 2030 par rapport à 2005, et d'un objectif de réduction des émissions de protoxyde d'azote de 15% en 2030 par rapport à 2015.

© 2022 Deloitte – Document Confidentiel

4 RÉACTIONS DES PARTIES PRENANTES

- Cette loi a le mérite de **poser les jalons d'une politique climatique** nécessaire et urgente. Elle fixe un cadre réglementaire pour un certain nombre de thématiques clés de la transition écologique ce qui devrait faciliter l'intégration d'articles plus ambitieux à l'avenir.

- Néanmoins, mêmes si les nombreuses mesures du projet de loi sont en général pertinentes, les parties prenantes sont unanimes sur le **manque d'ambition de cette loi** : les mesures restent souvent limitées, différées, ou soumises à des conditions telles que leur mise en œuvre dans un court délai est incertaine ce qui devrait compromettre l'objectif initial de réduction des émissions.

HAUT CONSEIL pour le CLIMAT

CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

LE CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONSEIL D'ÉTAT

Une baisse des émissions de CO_2 non conforme à l'objectif de 40%

L'étude d'impact associée au texte affirme que celui-ci «contribue à sécuriser l'atteinte d'entre la moitié et les deux tiers du chemin à parcourir entre les émissions en 2019 et la cible de 40 % de réduction en 2030, soit une réduction de 112 Mt eqCO_2 /an ». La prochaine révision de l'objectif européen pourrait entrainer une révision à la hausse de cet objectif (-55% à l'échelle européenne).

Un manque de transparence qui limite la vérification de l'étude d'impact

Le manque de transparence sur les hypothèses utilisées et les écueils méthodologiques font qu'il est impossible de juger la pertinence de l'évaluation réalisée.

Une proportion trop élevée de mesures voit leur portée réduite en raison de leur condition d'application

Une proportion élevée des mesures voit leur portée réduite par un périmètre d'application limité, voire ponctuel, des délais de mise en œuvre allongés (2024, 2025, 2030…) ou encore de nombreuses conditions associées à leur application.

carbone4

Des promesses non tenues et une occasion manquée de faire émerger un texte historique

Si la loi dans son ensemble est tout de même une première à saluer, il est primordial que nous comprenions qu'elle n'est pas encore suffisante sur le plan quantitatif : elle ne répond pas à l'objectif qui était pourtant le sien (-40% d'émissions entre 1990 et 2030).

BCG BOSTON CONSULTING GROUP

Une étude d'impact aux résultats très optimistes

Le cabinet insiste sur le caractère optimiste du résultat de l'étude d'impact qu'il a lui-même réalisée, qui suppose l'engagement de « moyens inédits et une mobilisation massive et pérenne de l'ensemble des composantes de la Nation » pour être atteint.

© 2022 Deloitte – Document Confidentiel

5 RISQUES OU OPPORTUNITES ?

Répondre aux exigences des parties prenantes en structurant une stratégie climat réaliste

Assurer la résilience de l'entreprise face au risque climatique

EMISSIONS CARBONE
(scope 1, 2 et 3)

TRANSITION
Risques & Opportunités

Fournisseurs et sous-traitants

Groupe

Clients et Produits

TRAJECTOIRES DE DECARBONATION

PHYSIQUES
Risques & Opportunités

Au-delà des enjeux de conformité

- **Ancrer les enjeux climatiques dans les décisions stratégiques** de l'entreprise
- **Appréhender les risques et opportunités** liés au climat pour mieux les gérer, **innover et se différencier**
- **Apporter des garanties aux investisseurs** qui accordent une attention croissante à ces enjeux

© 2022 Deloitte – Document Confidentiel

Deloitte.

Merci

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (« DTTL »), à son réseau mondial de cabinets membres et à leurs entités liées (collectivement dénommés « l'organisation Deloitte »). DTTL (également désigné « Deloitte Global ») et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes, qui ne peuvent pas s'engager ou se lier les uns aux autres à l'égard des tiers. DTTL et chacun de ses cabinets membres et entités liées sont uniquement responsables de leurs propres actes et manquements, et aucunement de ceux des autres. DTTL ne fournit aucun service aux clients. Pour en savoir plus, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte est l'un des principaux cabinets mondiaux de services en audit et assurance, consulting, financial advisory, risk advisory et tax, et services connexes. Nous collaborons avec quatre entreprises sur cinq du Fortune Global 500® grâce à notre réseau mondial de cabinets membres et d'entités liées (collectivement dénommés « l'organisation Deloitte ») dans plus de 150 pays et territoires. Pour en savoir plus sur la manière dont nos 330 000 professionnels make an impact that matters (agissent pour ce qui compte), consultez www.deloitte.com.

Deloitte France regroupe un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs. Fort des expertises de ses 7 000 associés et collaborateurs et d'une offre multidisciplinaire, Deloitte France est un acteur de référence. Soucieux d'avoir un impact positif sur notre société, Deloitte a mis en place un plan d'actions ambitieux en matière de développement durable et d'engagement citoyen.

Principaux enjeux de la politique RSE de FNAC DARTY
Focus sur la consommation durable

Géraldine OLIVIER
Directrice de la RSE

FNAC DARTY

Responsabilité Sociétale et Environnementale du commerce spécialisé

31/03/2022

PROCOS

FNAC DARTY

LE PLAN STRATEGIQUE EVERYDAY – LA RSE AU CENTRE DU BUSINESS MODEL

EVERYDAY

A l'HORIZON 2025

Notre raison d'être

«S'ENGAGER POUR UN CHOIX ECLAIRE ET UNE CONSOMMATION DURABLE »

KPIs stratégiques :

- ✓ Atteindre un score de durabilité de 135
- ✓ +50% de réparation des produits par rapport à 2019
- ✓ Intégration de 100% des produits « non vendables » dans une filière seconde vie d'ici 2025
- ✓ **2 millions d'abonnés** à notre programme **d'abonnement** à la réparation Darty Max
- ✓ 35% de femmes au sein du Leadership Group d'ici 2025
- ✓ 40% de femmes au COMEX d'ici 2025

LA STRATEGIE RSE DU GROUPE FNAC DARTY – NOS 5 PILIERS

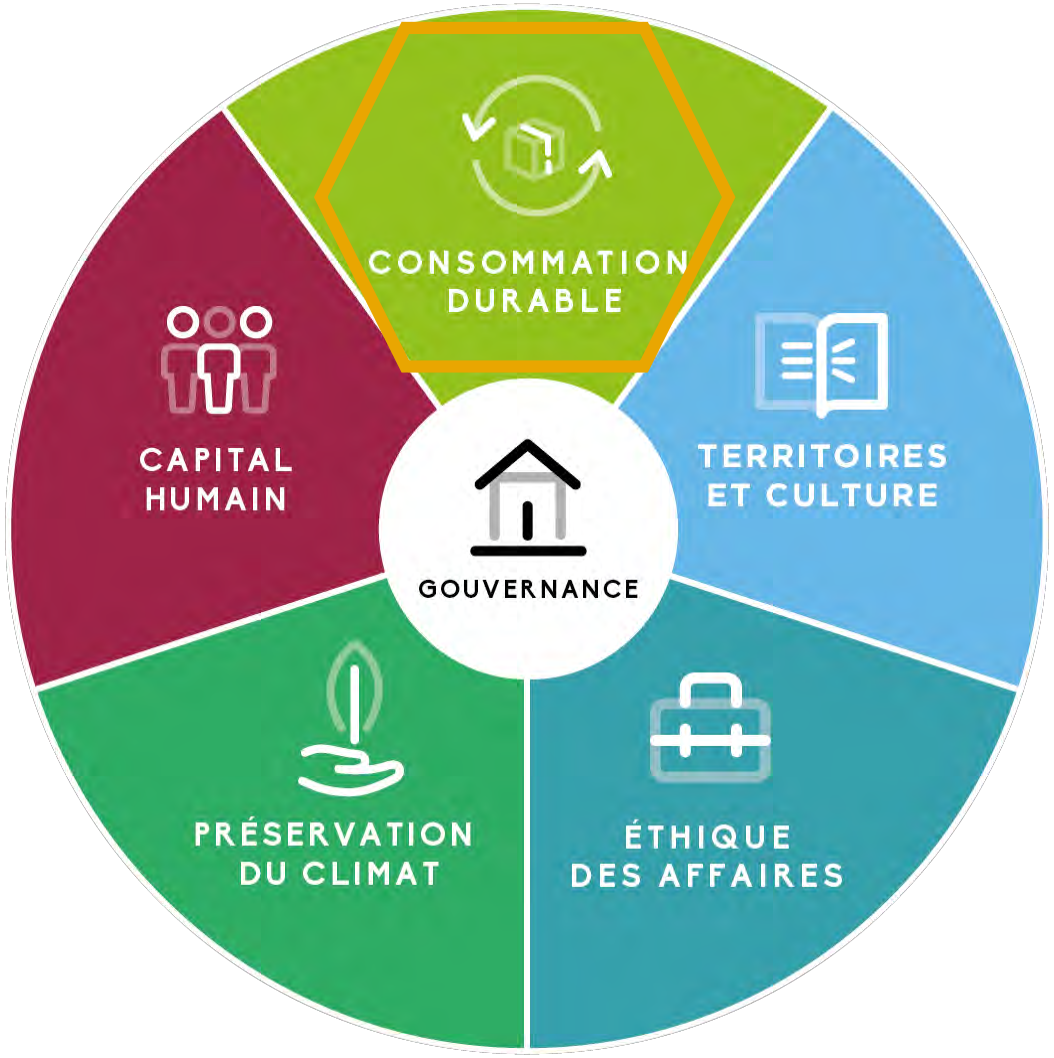

LA CONSOMMATION DURABLE CHEZ FNAC DARTY

105
Score de Durabilité

9,5 /10
INDICE DE RÉPARABILITÉ

Le choix durable

Labofnac
Tests, actu et comparatifs high-tech

Guider les clients vers les produits les plus durables et inciter les fournisseurs à éco-concevoir

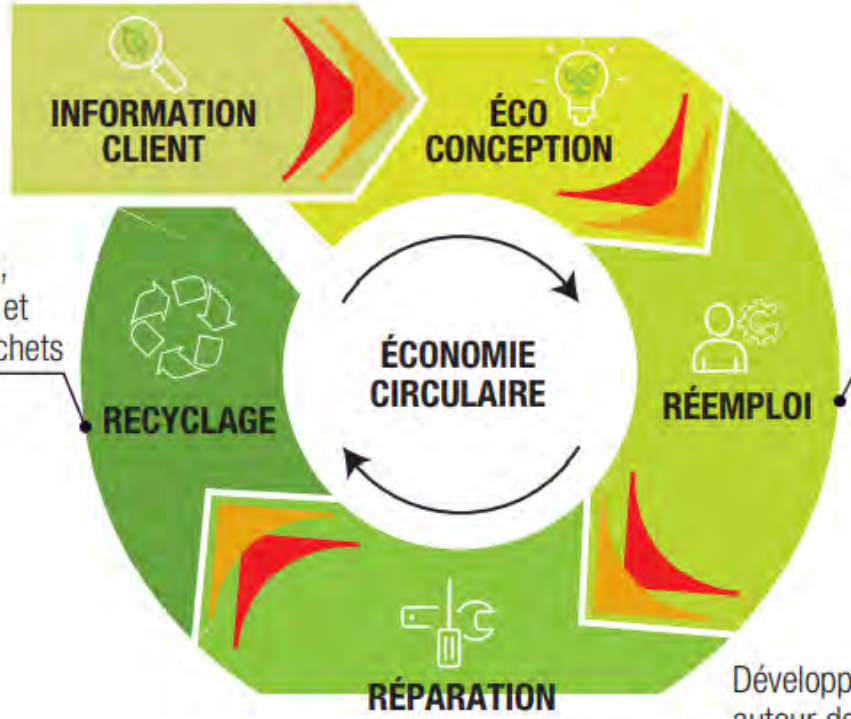

ecosystem
recycler c'est protéger

Reprise
« 2 pour 1 »

Favoriser la collecte, le tri, la valorisation et le recyclage des déchets

Développer la vente de produits d'occasion et le don d'invendus

FNAC 2NDE VIE

DARTY OCCASION

Développer les services autour de la réparation et favoriser l'auto-réparation

Darty MAX

WeFix

Communauté SAV DARTY

SCORE DE DURABILITÉ POUR AGRÉGER FIABILITÉ ET RÉPARABILITÉ

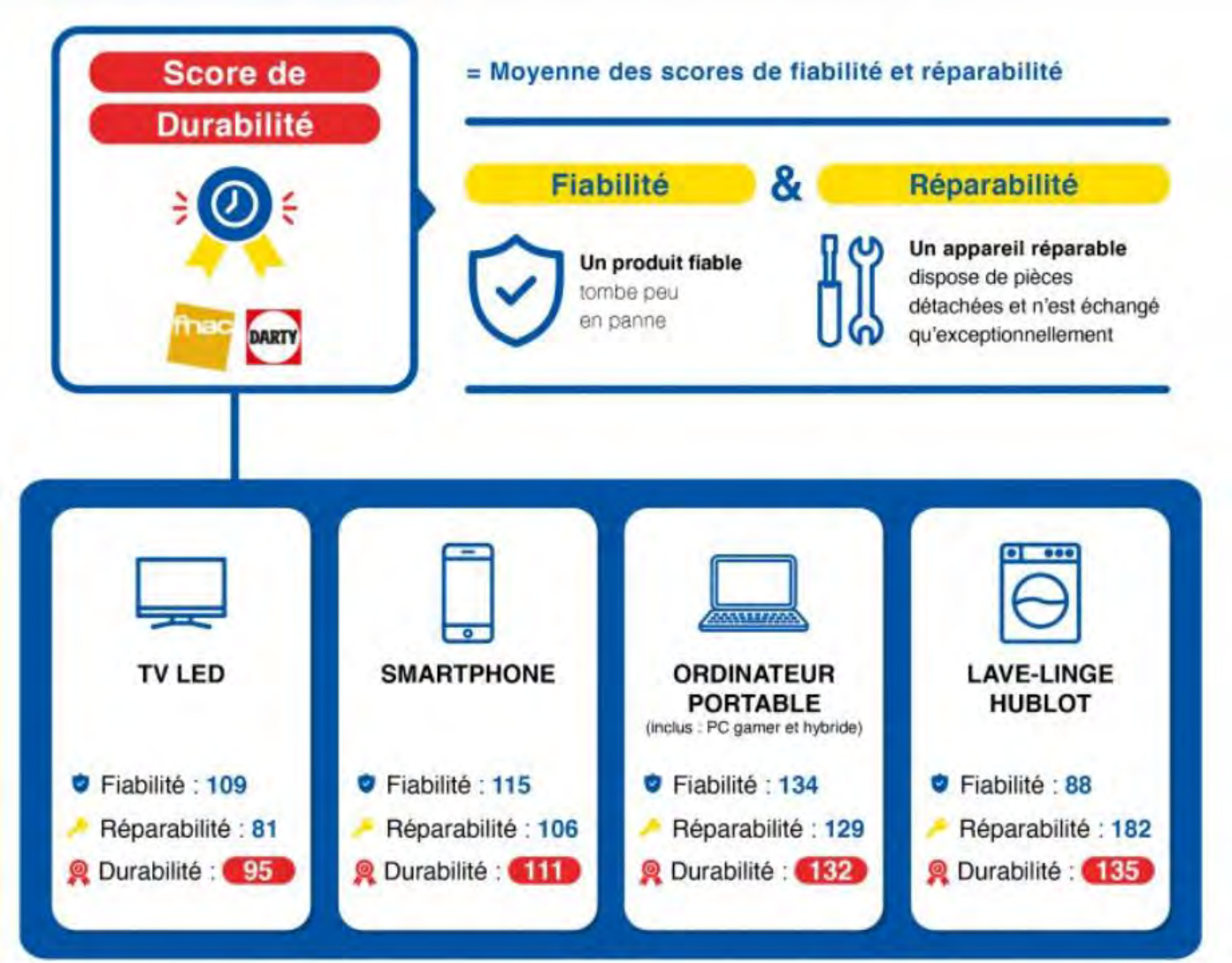

- Permet d'analyser la durabilité de chaque produit
- La moyenne des scores d'une marque permet de classer ces dernières sur le podium du Baromètre du SAV

Score de durabilité de 135 d'ici 2025

(vs 111 en 2021)

LE BAROMÈTRE DU SAV

Le « Baromètre du SAV », une étude sur la fiabilité et la durée de vie des équipements, est menée annuellement sur 77 catégories de produits électroménagers et techniques.

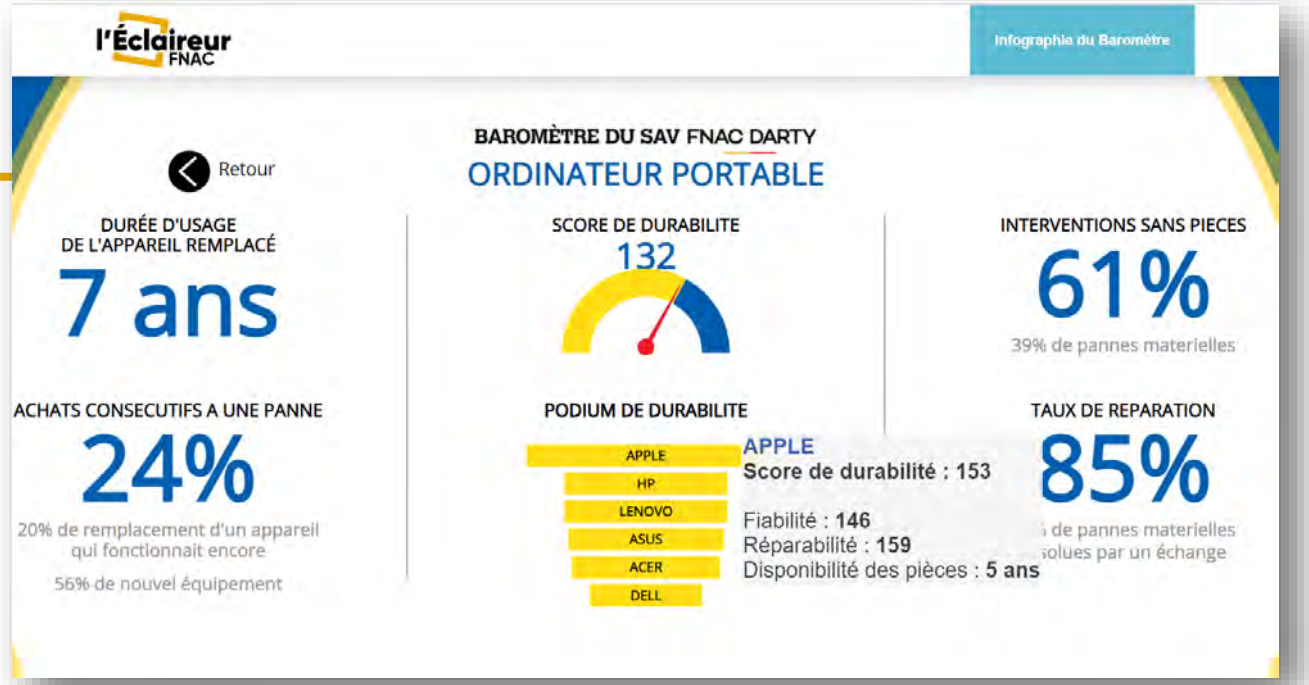

Cette étude s'appuie sur 3 sources de données :

- Enquête auprès de +41 000 clients Darty.
- Données issues de +720 000 interventions réalisées par le SAV Darty
- La disponibilité des pièces détachées, issue des bases de données des produits.

UN LABEL « CHOIX DURABLE » POUR GUIDER NOS CLIENTS VERS LES PRODUITS PLUS FIABLES ET PLUS RÉPARABLES

L'étiquette « Choix durable » va se retrouver au sein de chaque gamme et tranche de prix.

La sélection des produits se fait selon :

- Le taux de panne
- La durée de disponibilité des pièces détachées*

- 150 produits chez Darty
- 70 produits chez Fnac (extension en 2021)

**10 ans pour le gros électroménager, 7 ans pour le petit électroménager*

DÉVELOPPER LA RÉPARATION : DARTY #1 DU SAV EN FRANCE

PROCOS

→ Enjeu n°10 : Appliquer une TVA réduite et baisser les taxes sur la réparation pour les étendre à la vente de biens d'occasion et encourager les consommateurs à réparer et donner une seconde vie aux produits.

- + 3 000 collaborateurs dédiés au SAV et un plan de recrutement de 500 nouveaux techniciens
- 4 centres de réparation et un entrepôt de pièces détachées
- + 2 100 000 produits réparés ou solutions trouvées :
  - 515 000 produits réparés à domicile,
  - 397 000 produits réparés en atelier,
  - 191 000 produits réparés en magasin,
  - 798 000 produits réparés par les Centres de Relation Client à distance,
  - 205 000 smartphones réparés par WeFix.

Call-centers

Communauté du SAV

Comptoirs SAV

Interventions à domicile

Interventions en atelier

WeFix

2,5 millions de produits réparés en 2025

WEFIX /AUTO-RÉPARATION/PARTENARIAT APPLE

- 30 000 smartphones réparés et 5 000 smartphones reconditionnés vendus chaque mois
- Près de 140 corners et plusieurs dizaines de techniciens recrutés chaque année

- La Communauté du SAV, véritable « Wikipédia de la réparation »
- La base de connaissance technique du SAV Darty, progressivement mis à disposition des internautes
- +30% de fréquentation vs 2020

FNAC DARTY

Mars 2022 : Fnac Darty devient **le premier réparateur tiers d'Apple** en France

DARTY MAX : UN LEVIER POUR FACILITER LA RÉPARATION

Darty MAX

SELON UNE ÉTUDE DE L'ADEME EN PARTENARIAT AVEC FNAC DARTY

81 % des Français ont une bonne image de la réparation (+ 7 points par rapport à 2014)

Mais **30 %** seulement font réparer leurs produits lorsqu'ils tombent en panne

68 % des Français jugent le coût comme principal frein à la réparation

- Darty Max, service d'abonnement à la réparation repose sur ses 3000 techniciens et sur son service SAV, le premier service après-vente en France.
- Il comprend la téléassistance, le diagnostic, la main d'œuvre et le remplacement des pièces défectueuses pour tous les appareils achetés chez Darty ou ailleurs.

AGIR POUR LE CLIMAT

La fabrication des produits Fnac Darty représente environ 68% des émissions notre bilan carbone. Allonger la durée de vie de ces produits en les réparant est donc nécessaire pour réduire nos impacts.

2 millions d'abonnés en 2025
(vs 500K en 2021)

** Au sein du Groupe Fnac Darty*

DONNER UNE SECONDE VIE AUX PRODUITS: L'OCCASION ET LE DON

+50% en 2021
vs 2020

- Une activité en forte croissance
- Sourcing :
  - produits issus des entrepôts dont l'emballage a été abîmé
  - produits testés par le Labo Fnac
  - produits retournés par les clients dans le cadre du droit de rétractation dans les 14 jours après achat sur internet
  - retours avec échange à neuf dans le cadre de garanties

Bibliothèques Sans Frontières
Libraries Without Borders

L'AGENCE DU DON EN NATURE

envie
Nos valeurs redonnent de la valeur

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

comerso

+173% en 2021
vs 2020

- Une dizaines de partenaires associatifs
- Un partenariat historique avec ENVIE : 36 % des tonnages soit 17 000 tonnes de Déchets Électriques et Électroniques (DEEE) collectés par Fnac Darty ont ainsi été réemployés en 2021
- Un partenariat en cours de déploiement avec Comerso, pour du don multi-sites

LA LIVRAISON ECLAIRÉE

- Permet au client d'être informé des impacts des différents modes de livraison* et de réaliser un choix éclairé
- Lancé début 2022 chez Fnac et Darty.

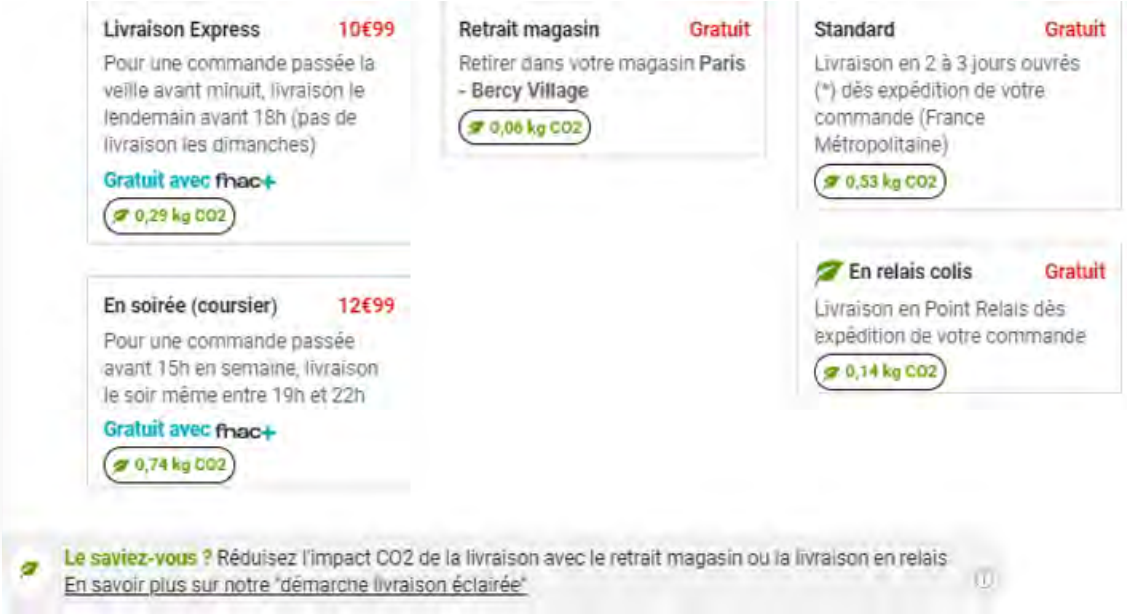

- Par ailleurs, Fnac Darty participe à **l'étude** ADEME sur les impacts logistiques du E-commerce afin d'affiner les informations communiquées au client.

→ Enjeux n°4 : Réaliser des études publiques pour disposer d'une mesure objective et partagée de comparaison des impacts écologiques.

**Emissions de CO2 estimées pour 1kg de colis transporté entre l'entrepôt et le point de livraison (hors emballage) sur la base des informations communiquées par nos transporteurs*

Principaux enjeux de la politique RSE de KIABI
Focus sur la fin de vie et affichage environnemental

Caroline BOTTIN
CSR manager / responsable RSE
KIABI|HUMAN

KIABI
la mode à petits prix

Une priorité pour Kiabi

En 2025

- ✓ 100% matières plus durables dans nos produits dont 30% comprenant des fibres recyclés
- ✓ 2000 tonnes de textiles usagés collectées auprès de nos clients et valorisées

Pourquoi collecter en France?

Seulement 2 sur 3 vêtements, linge de maison, chaussures 3 sont collectés en fin de vie

1% des textiles redeviennent un textile

D'ici 2025 la collecte des textiles sera une obligation en Europe

Quel circuit de collecte?

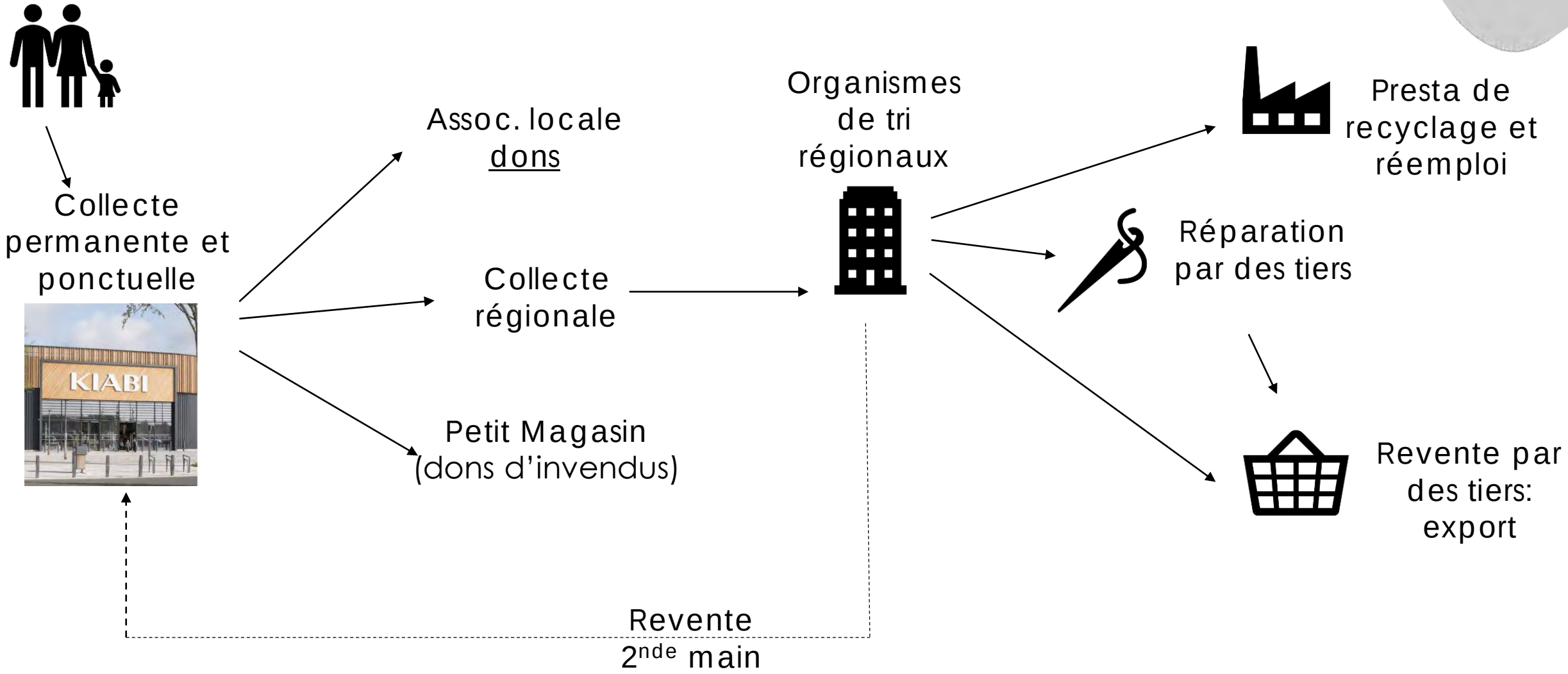

La démarche

Mettre en place une collecte mutualisée

Analyser le gisement collecté / enseigne et en tirer des enseignements

Mettre en place des circuits de recyclage spécifiques

Des invendus qui donnent du boulot

10 magasins

- 400 000 pièces
- **18 emplois d'insertion**

Collecte mutualisée pour massifier

Informer nos clients sur la fiche produit web

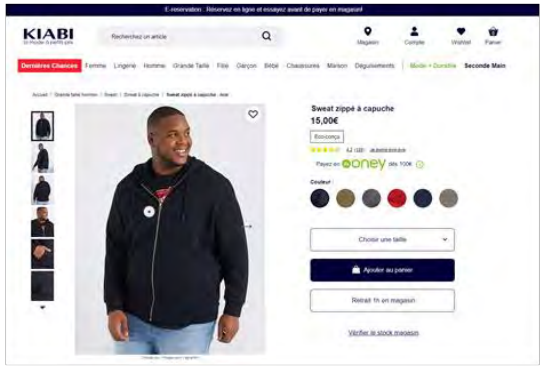

Evaluer les impacts de toutes les étapes du cycle de vie du produit pour éco-concevoir

Affichage environnemental textile

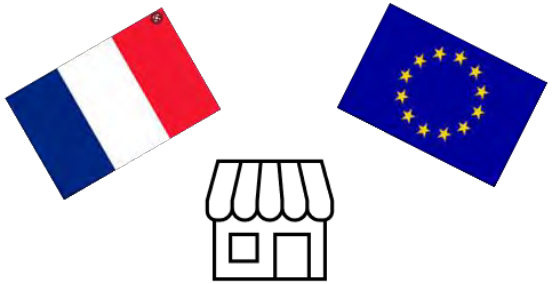

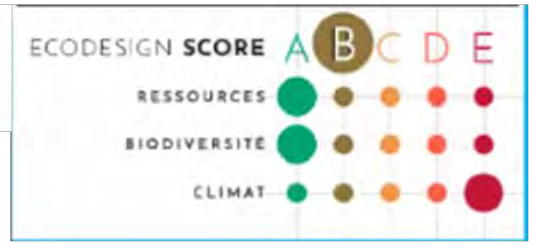

Pour toutes les enseignes textiles en France dès 2023 (et bientôt en Europe)

Prendre en compte plusieurs indicateurs environnementaux (dont Co2)

KIABI | HUMAN

PROCOS

Principaux enjeux de la politique RSE de ERAM
Focus sur traçabilité et la transparence au service des clients

Geoffroy LIBAUDIERE
Co-Directeur de marque ERAM
Directeur des Opérations Centre-Ville

éram
fou de vous

Faire d’une contrainte une opportunité

Préoccupations clients

Projet d’entreprise

GROUPE ERAM
CHANGE FOR GOOD

Evolutions règlementaires

LOI ANTI-GASPILLAGE pour une économie circulaire

(Re)nouer durablement un lien de confiance avec nos clients

Casser les codes, privilégier la vitesse d’exécution et l’usage client

Ensemble on va plus vite

CHAIRE BALI
Disruptive materials & processes

ESTIA INSTITUTE OF TECHNOLOGY FONDATION D'ENTREPRISES
CETI CENTRE EUROPÉEN DES TEXTILES INNOVANTS
belharra numérique
DECATHLON
GROUPE ERAM
PETIT BATEAU
PATATAM
RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Mutualiser les compétences

Accepter le mode dégradé (voir l'échec…)

Valider les conditions d'exécution

Travailler chaque jour à faire un peu mieux qu’hier

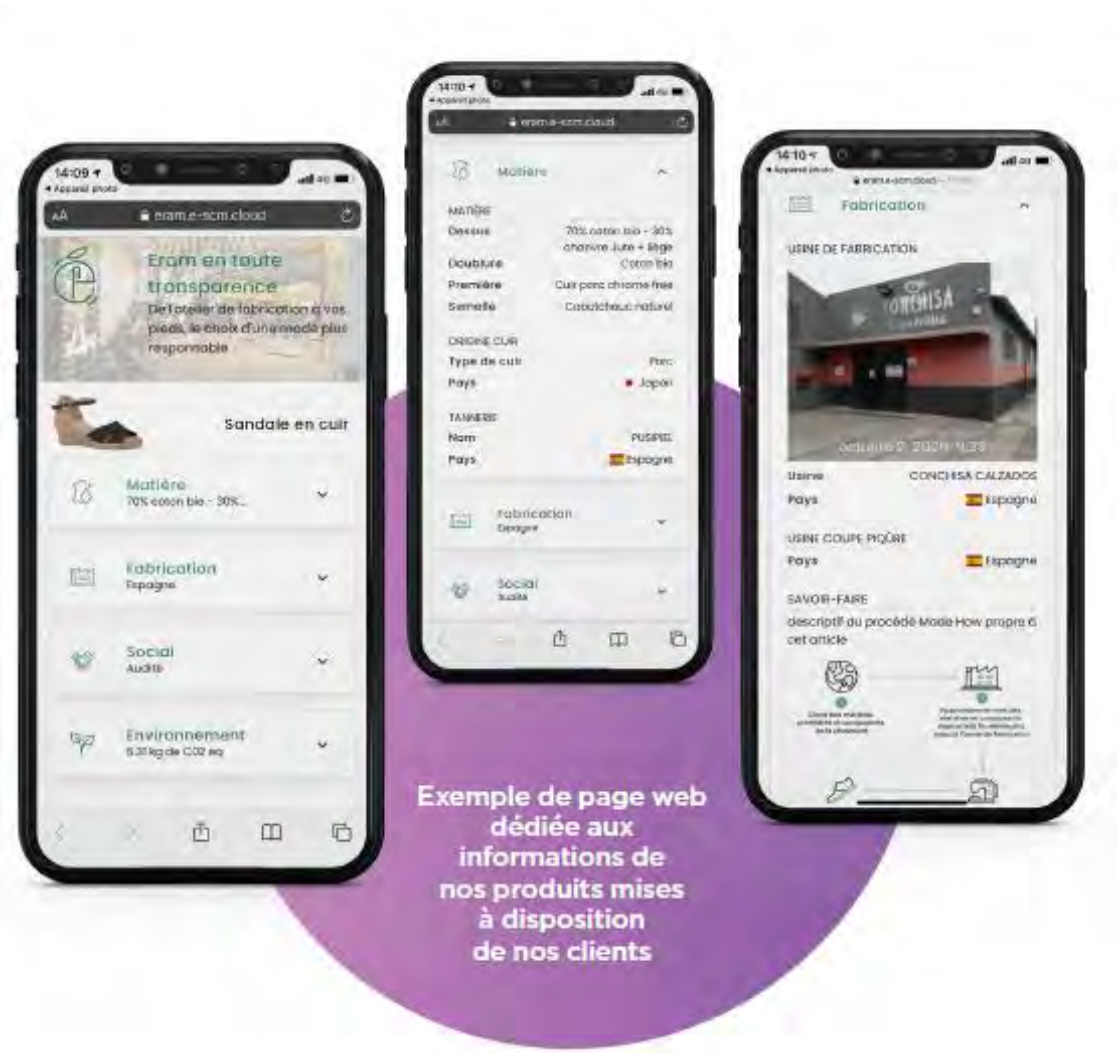

La mode de demain sera circulaire ou ne sera pas

éram
fou de vous
It's just the beginning

Vos questions ?

Emmanuel LE ROCH
Délégué général

PROCOS

Sandrine MIGNAUX
Directrice France

RITUALS

Catherine SAIRE
Associée
Risk Advisory

Deloitte.

Géraldine OLIVIER
Directrice de la RSE

FNAC DARTY

Caroline BOTTIN
CSR manager / responsable RSE

KIABI HUMAN

Geoffroy LIBAUDIERE
Co-Directeur

éram

Le Livre blanc RSE, une première étape

Et après ?

Emmanuel LE ROCH
Délégué général
PROCOS

Merci pour votre attention

Bonne journée !

Le livre blanc est téléchargeable sur le site Procos
https://www.procos.org/i